

7 rue Vauban
11100 NARBONNE
Tél. : 0468412994
Ce.0111126u@ac-montpellier.fr

La Principale

Aux

Parents d'élèves du Collège Jules FERRY

LETTRE DE RENTREE 2026

Madame, Monsieur,

L'ensemble de la communauté éducative du collège Jules FERRY est très heureux de compter votre enfant parmi nos élèves à la rentrée 2026.

Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que sa scolarité soit une réussite et qu'il trouve, dans cet établissement, les conditions nécessaires à son épanouissement et à son bien-être.

Je vous invite à lire attentivement les informations ci-dessous qui vous aideront à préparer au mieux cette rentrée.

I. OBLIGATION SCOLAIRE

Tout élève âgé de moins de 16 ans le jour de la rentrée est soumis à l'obligation scolaire. La **présence à tous les cours est obligatoire**.

En cas d'absence, la famille doit prévenir immédiatement la Vie Scolaire par téléphone. L'absence doit ensuite être justifiée par écrit :

- soit par mail (julesferrynarbonne@gmail.com)
- soit avec un billet détachable du carnet de liaison, billet complété et signé par un responsable légal et à rapporter à la Vie Scolaire.

De plus, tout élève est tenu d'avoir un **comportement respectueux** de lui-même, des autres personnes (adultes et élèves) ainsi que du matériel.

Enfin, un **travail et des efforts réguliers sont exigés**, tant dans le travail au collège que celui à la maison.

II. TRANSPORTS SCOLAIRES

Les informations (plan, horaires, tarifs...) concernant les transports en commun sont à retrouver ici : <https://www.citibus.fr/index.php>

III. PRESENCE OBLIGATOIRE

Tous les élèves sans exception devront être présents le jour de la rentrée dans leur classe, afin de satisfaire aux obligations administratives : contrôle des effectifs, vérification des options, carnet de correspondance, manuels scolaires, emploi du temps, fiches diverses...

IV. TRANSMISSION DES DOCUMENTS RELATIFS A LA SCOLARITE DE VOTRE ENFANT :

Les documents en lien avec la scolarité (Bulletin trimestriel, certificat de scolarité...) seront disponibles par PRONOTE. Les absences seront signalées par SMS sur votre tél. portable. **Il est essentiel de nous signaler TOUT changement de mail ou numéro de téléphone sans délai auprès du pôle administratif (secrétariat des élèves) et de s'assurer de l'accès à PRONOTE.**

V. RESTAURATION SCOLAIRE

Le service annexe de restauration scolaire est proposé aux élèves demi-pensionnaires (cf document en annexe pour modalités de fonctionnement).

VI. CASIERS

Tous les élèves bénéficieront d'un casier. Ils sont attribués pour l'année par la vie scolaire. Il faut prévoir un cadenas à clé solide pour le fermer. Un double de la clé pourra être laissé à la vie scolaire. **Le collège est depuis 2 ans dans le dispositif « collège sans portable » ce qui oblige votre enfant de laisser son portable et ou tout objet connecté dans le casier pendant la journée. Le collège ne sera pas responsable des vols et ou dégradation des téléphones.** L'accès au casier sera contrôlé par un AED.

VII. COOPERATIVE SCOLAIRE

La Coopérative Scolaire soutient financièrement l'action du collège dans les activités pédagogiques, éducatives et culturelles (sorties, voyages, actions de prévention ...). Elle propose aussi des ateliers sportifs, culturels ou artistiques entre 12h et 14h, et finance le matériel dont les élèves ont besoin. Le document d'adhésion sera distribué avec les documents à remplir à la rentrée.

VIII. ANNULATION D'INSCRIPTION

Tout changement d'établissement sera signalé par écrit, au secrétariat du collège (lettre datée et signée). Un certificat de sortie (exeat), indispensable à l'inscription dans un autre établissement, sera alors établi.

IX. COMMUNICATION DES COORDONNEES PERSONNELLES AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

La rubrique de la fiche d'inscription informatique doit être renseignée. L'absence de renseignements de cette case correspond à un accord implicite de communication de ses noms et adresses aux associations.

X. S'INFORMER

La communication avec les familles s'effectue avec l'application PRONOTE, par SMS et par MAIL. Pour mieux vous informer suivez le site web du collège : <https://jules-ferry-narbonne.mon-ent-occitanie.fr>

XI. CALENDRIER DE LA RENTREE

NIVEAU	La rentrée des ELEVES	Le début des cours le :	Réunion Parents-Professeurs
6ème	Mardi 1 ^{er} septembre (8h30 – 13h30)	Jeudi 3 septembre à 7h50 En fonction de l'EDT	Jeudi 17 septembre à 17h15
5ème	Mercredi 2 septembre (7h50 – 10h)	Jeudi 3 septembre à 7h50 En fonction de l'EDT	Mardi 10 novembre à partir de 17h15
4ème	Mercredi 2 septembre (9h – 11h)	Jeudi 3 septembre à 7h50 En fonction de l'EDT	
3ème	Mercredi 2 septembre (10h – 12h00)	Jeudi 3 septembre à 7h50 En fonction de l'EDT	Mardi 24 novembre à partir de 17h15

La Principale
Mme MANGIONE
Le Principal

